



SPECIALISATION DE 3^{ème} ANNEE

ACT'

Agir dans les organisations en transitions

GUIDE 2026-2027

Responsable de spécialisation : Geneviève Nguyen

Table des matières

I. Objectifs, compétences développées et champ d'emploi	Page 3
A. Objectifs généraux de la formation	Page 3
B. Compétences développées	Page 3
C. Champs d'emploi	Page 4
D. Méthodes pédagogiques et intervenants	Page 4
 II. Organisation de la formation	Page 6
A. Structure de l'année	Page 6
B. Validation de l'année	Page 6
C. Liste des UE et crédits ECTS	Page 8
 III. Programme semestre 9	Page 9
UE 1 - Créer une organisation responsable	Page 9
UE 2 - Accompagner les territoires et les filières en transition	Page 12
UE 3 - Gérer autrement ou durablement les organisations	Page 15
UE 4 - Concevoir des produits et services éthiques	Page 22
UE 5 - Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs	Page 27
UE 6 - Entreprise	Page 37
 IV. Projet de fin d'études	Page 39

I. OBJECTIFS, COMPETENCES DEVELOPPEES ET CHAMP D'EMPLOI

A. Objectifs généraux de la formation

Le coût de l'inaction dans les entreprises est de plus en plus élevé pour les entreprises dépourvues de stratégie de transformation internes et externes parce que les questions sociales, environnementales, éthiques s'invitent au cœur du fonctionnement des entreprises et changent leur raison d'être. Et pourtant la transition vers un monde plus soutenable ne pourra pas se faire sans les entreprises et les collectifs organisant les sociétés humaines.

Agir en faveur des transitions

Les enjeux écologiques et sociétaux actuels obligent les organisations du secteur agricole et agroalimentaire à questionner leurs activités au regard de leurs dépendances aux bioressources, à la biodiversité, plus généralement à l'écosphère. Ils incitent au développement dans ces organisations de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs. Il peut s'agir d'analyser l'impact de l'activité, de prioriser les urgences, d'identifier les vulnérabilités internes et externes à l'organisme, de concevoir et d'accompagner les changements.

Dans un contexte économique, social, écologique et technique, marqué par diverses perturbations et en constante évolution, la spécialisation ACT' « Agir dans des organisations en transition » vise à **développer l'attitude entrepreneuriale d'élèves ingénieurs agronomes souhaitant des changements sur le plan des relations entre les acteurs, des formes de leadership et des modèles productifs**. Ces compétences s'étendent à la compréhension des solidarités et des dynamiques collectives au sein d'une organisation particulière et entre les organisations. Ces organisations correspondent à celles dans lesquelles les élèves vont travailler (entreprises, groupements professionnels, associations, collectivités locales, etc.). **Il s'agit de se préparer à répondre aux défis managériaux de la complexité, des transitions vers la durabilité des systèmes agricoles et agro-alimentaires, agro-industriels en s'investissant dans des projets entrepreneuriaux.**

B. Compétences développées

La spécialisation forme aux **compétences managériales** nécessaires pour amener les organisations du secteur vers plus de durabilité. En complément du parcours en sciences du vivant suivi durant les deux premières années, la spécialisation ACT' apporte ainsi **(1) une compréhension critique des enjeux théoriques et pratiques des transitions** dans lesquelles les acteurs des milieux professionnels agricoles et agro-alimentaires doivent s'engager, et **(2) des outils scientifiques en sciences de gestion, en sciences économiques et en sociologie** pour développer des méthodes de veille stratégique, de diagnostic multicritère, d'innovation vers des solutions plus soutenables, de management et de communication responsable.

Cette année de spécialisation permet de professionnaliser l'ingénieur et de lui apporter des compétences à :

- **Mobiliser des connaissances sur :**
 - Le fonctionnement des différents types d'organisations du secteur agricole et agroalimentaire (stratégie, déploiement organisationnel, comptabilité et finance, marketing, communication...);
 - L'évolution des systèmes sociaux, économiques et du management à différentes échelles et dans un contexte de transitions.
- **Appliquer les méthodes et les techniques de traitement de l'information du manager** dans différents domaines allant de la politique générale de l'entreprise à la communication en milieu professionnel, ainsi que des domaines plus spécifiques en relation avec l'accompagnement des entreprises dans les transitions (reporting RSE, démarche de décarbonation, certification environnementale...). Une attention particulière est portée au management de projet à l'ère de l'IA.
- **Concevoir des solutions soutenables, se projeter dans l'action dans un environnement complexe et convaincre ses interlocuteurs**, en s'investissant en équipe dans :
 - Une étude de terrain visant à accompagner les territoires et les filières dans les transitions,
 - Un projet de création d'une entreprise viable et responsable.

C. Champs d'emplois

Secteurs : secteurs agro-alimentaires, les cosmétiques, la distribution, la banque-assurance, le conseil, l'audit, le développement local et l'économie sociale et solidaire, les services publics.

Types d'entreprise et d'organisation :

- Tous les types d'entreprise (groupes, entreprises indépendantes), de toutes tailles (grande entreprise, établissement de taille intermédiaire, PME, microentreprise), et dans des contextes professionnels variés (sociétés industrielles ou de services et de conseils, bureaux d'études, start-up, coopératives...)
- Groupements professionnels, autres associations...
- Collectivités locales, agences et organismes publics, ONG...

Fonctions :

- **Des fonctions transversales du management** de projets définies en termes de **chargé/responsable de mission** au sein d'un organisme socio-économique sur des projets en innovation, d'organisation de filière, montage de partenariats, de développement durable, d'éco-conception, d'économie circulaire.
- **Des fonctions spécifiques à un département de l'entreprise :**
 - *Manager* ou chargé de mission RSE¹, ODD²
 - Gestionnaire de la chaîne d'approvisionnement (achats), *Agrifood-chain manager*
 - Assistant ou chef de produit, *category manager, trade marketing manager*
 - Assistant ou chef de secteur, responsable de clientèle
 - Chargé ou responsable de communication
- **Des fonctions correspondant au cœur de métier de l'organisme :** consultant (études), conseillers, auditeur...
- Et pourquoi pas : **créateur d'entreprise.**

D. Méthodes pédagogiques et intervenants

a. Approche pédagogique

L'ensemble de la formation alterne : cours magistraux, TD, études de cas et mises en situation. Dans le but d'illustrer et contextualiser les apprentissages fondamentaux, la spécialisation accorde une place toute particulière à des interventions par des professionnels de divers métiers et secteurs, ainsi qu'à des visites d'entreprises. On distingue les UE ressources qui complètent la formation des deux années précédentes et les deux UE projet qui permettent de mobiliser les compétences acquises lors de mises en situation professionnelle.

b. Équipe pédagogique

La formation pédagogique est portée par une équipe pluridisciplinaire du département « Sciences Économiques, Sociales et de Gestion » de l'AGROTOULOUSE, composée de : Pierre Aubignac, Valérie Barraud-Didier, Julien Brailly, Pascale Château-Terrisse, Mathieu Colléter, Geneviève Nguyen, Valérie Olivier-Salvagnac, Frédéric Pichon, François Purseigle. Les enseignants-chercheurs sont membres de l'Unité Mixte de Recherche AGIR - Agroécologie-Innovations - Territoires (UMR 1248 INRAE/Toulouse INP).

¹ Responsabilité Sociétale des Entreprises

² Objectifs de Développement Durable

Rôle du responsable de la spécialisation

Le responsable de la spécialisation élabore avec l'équipe pédagogique, le programme des enseignements. Il s'assure de sa mise en œuvre et veille ainsi à la coordination des enseignants de la spécialisation. Il construit l'emploi du temps avec l'appui conjoint de l'équipe pédagogique et des services de la scolarité.

Interlocuteur clé des élèves, il veille au bon déroulement des enseignements et fait régulièrement un point avec les élèves à chaque moment fort du programme. Il veille avec l'équipe pédagogique et les services de la scolarité à la progression de l'élève tout au long de son cursus de dernière année et jusqu'à la remise de son diplôme. Pour cela, il assure l'interface entre les élèves, les enseignants, les intervenants et la scolarité, exerce un rôle de veille et d'alerte en cas de dysfonctionnements avérés (absences non justifiées, comportements inappropriés...) et développe des temps de dialogue pour participer à l'amélioration continue de la spécialisation (réunions de rentrée et bilan, points ponctuels de rencontre).

Le responsable de spécialisation organise des entretiens avec chaque élève, à sa demande (notamment à la rentrée), à la demande de l'élève (notamment lorsqu'il s'agit de valider les missions en entreprise du semestre 10). Ainsi, chaque élève est suivi dans l'avancement de son projet professionnel, dans le choix de son stage et dans la définition de ses missions de PFE. Il organise avec l'équipe pédagogique l'accompagnement du projet de fin d'études de chaque étudiant (identification du tuteur et du second correcteur notamment, rappel du cahier des charges du PFE et des principaux jalons).

II. ORGANISATION DE LA FORMATION

A. Structure de l'année

L'année se décompose en deux temps complémentaires : 5 mois à l'AgroToulouse et 6 mois de stage dans une entreprise ou un organisme. Les 5 mois à l'AgroToulouse (fin septembre à fin février) visent à apporter une formation en rapport aux objectifs d'apprentissage visés. Le stage de 6 mois en entreprise (mars à septembre) permet un approfondissement dans un domaine choisi par l'étudiant. Encadré par un maître de stage et un enseignant, l'étudiant doit réaliser un travail personnel de nature professionnelle qui doit à la fois répondre à la demande de l'entreprise, témoigner de ses qualités intellectuelles et humaines et lui permettre de poursuivre sa formation dans le domaine d'activité retenu.

La formation en spécialisation est donc constituée de 2 blocs : les enseignements du semestre 9 puis, au semestre 10, le projet de fin d'études. Le programme de formation permet d'acquérir 30 ECTS par semestre

Dans le cas particulier des élèves en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, le semestre S9 suit un calendrier alternant 4 semaines à l'école, 4 semaines en entreprise, 5 semaines à l'école puis 5 semaines en entreprise.

❖ **Le semestre 9**

Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements (UE). Ces UE peuvent elles-mêmes être subdivisées en modules.

Le programme des UE et des modules à suivre pendant le semestre 9 dépend du statut de l'élève :

- FISE : élève en Formation Ingénieur sous Statut Étudiant
- FISA : élève en Formation Ingénieur sous Statut Apprenti ou Alternant en contrat de professionnalisation

Ce programme est présenté dans *le tableau de synthèse à la page 8*.

Les volumes horaires affichés comptabilisent les heures en présentiel avec les intervenants (CM, conférences), les sessions de travail de groupe avec suivi par les intervenants (TD), les temps de travail en autonomie en groupe (TA) ainsi que les moments de restitution de projet ou d'examen.

La présence est obligatoire à tous les enseignements, incluant les conférences et les visites. Pour les élèves sous statut FISA, la présence est également obligatoire sur les créneaux « de révision » dédiés à des temps de travail balisés à l'école. Cette assiduité est exigée quelles que soient les conditions de suivi des enseignements (en salle ou en visioconférence, en visite d'entreprise ou sur le terrain en enquête dans le cadre des travaux demandés par les intervenants). **Toute absence doit être signalée de manière anticipée quand cela est possible, via la plateforme Adullact, au responsable de la spécialisation. L'élève doit également informer directement l'enseignant concerné.** Cette absence **doit être justifiée**. Les certificats médicaux ou autre pièces justificatives doivent être téléversés sur la plateforme. Après examen de la demande, **le responsable de la spécialisation autorise ou non l'absence**. Si la l'absence est autorisée, quel qu'en soit le motif, l'élève doit s'engager à rattraper les enseignements et travaux manqués. Si nécessaire, l'élève peut demander la mise en place d'un calendrier spécifique avec les enseignants concernés et le responsable de la spécialisation.

❖ **Le semestre 10**

Le projet de fin d'études (PFE) : ce bloc correspond à l'UE 7. Il s'appuie sur les missions réalisées dans un organisme d'accueil pendant 6 mois, dans le cadre d'une convention de stage, d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation. Le PFE doit faire l'objet d'un accord préalable par le responsable de spécialisation, en concertation avec le maître d'apprentissage pour le cas spécifique des élèves sous statut FISA. Le projet de fin d'étude (PFE) donne lieu à la rédaction d'un mémoire et fait l'objet d'une soutenance en septembre.

B. Validation de l'année

La troisième année est validée lorsque l'élève a obtenu 60 crédits ECTS. Chaque élève bénéficie d'une et une seule session de rattrapage pour les unités d'enseignement suivies à l'AgroToulouse (semestre 9).

Le rattrapage est ouvert aux élèves qui ont obtenu moins de 10 dans une « UE Ressources » et à ceux qui n'ont pas validé une « UE Projet » (FISE et FISA) ou une « UE entreprise » (FISA/contrats de professionnalisation).

Validation des UE Ressource

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne des ECUE est égale ou supérieure à 10/20 et la note obtenue à chaque ECUE est supérieure ou égale à 7/20. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation des UE Projet

Chaque UE est validée lorsque la note moyenne est égale ou supérieure à 10/20 pour chacun des apprentissages critiques constituant l'évaluation des compétences de l'UE. La validation donne lieu à l'obtention des crédits associés à cette UE.

Validation de l'UE 6 - Entreprise pour les élèves FISA

L'UE Entreprise en 3^{ème} année est validée lorsque les missions semestrielles ont permis l'acquisition de compétences attendues au moment de l'évaluation sur la base d'un référentiel de compétences et de l'appréciation du degré d'atteinte des objectifs d'acquisition de compétences. L'acquisition des compétences est alors validée ou pas.

Tout étudiant ajourné à une UE doit prendre contact avec l'enseignant responsable et en informer le responsable de spécialisation. Pour les enseignements du semestre 9 : les modalités de l'examen de rattrapage sont précisées par l'enseignant ou les enseignants de l'UE concernée.

Projet de fin d'études

Sa durée est de 24 semaines maximum. **Pour l'ensemble des élèves (FISE, FISA), la mission du PFE doit nécessairement répondre aux exigences de la spécialisation et permettre de valider les compétences visées.** Il doit être soumis pour accord au responsable de la spécialisation avant l'élaboration de la convention de stage.

L'obtention de 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Études est conditionnée par l'obtention **d'une note de 10/20 pour chacun des trois composantes : stage, rapport écrit et présentation orale** et s'appuie sur une grille critériée commune à tous les PFE de l'AgroToulouse.

Le stage démarrera au plus tôt après la fin des cours de S8 afin de permettre une soutenance avant le 30 septembre, fin de la scolarité de 3^{ème} année ou avant la date de fin de contrat d'apprentissage ou d'alternance. Les démarrages de stage tardifs entraînant des soutenances après le 30 septembre sont considérés comme exceptionnels et doivent avoir reçus au préalable l'accord de la direction des études et du responsable de la spécialisation. Dans ce dernier cas, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants de décembre.

Le jury de soutenance comprend au moins trois personnes : le maître de stage ou le tuteur de la structure d'accueil, le tuteur pédagogique de l'élève (et si nécessaire, un second tuteur pédagogique faisant partie de l'équipe pédagogique de la spécialisation pour les apprentis FISA), un autre enseignant jouant le rôle de rapporteur. Le « jury » est désigné par le responsable de la spécialisation après consultation de l'équipe pédagogique.

Si, à l'issue de la soutenance, le projet de fin d'études n'est pas validé, l'étudiant bénéficie d'une seconde session et devra remettre un nouveau rapport pour le 31 octobre, et éventuellement procéder à une nouvelle soutenance. Dans ce cas, la validation de l'année sera prononcée en conseil des enseignants de décembre.

C. Liste des Unités d'enseignement et crédits ECTS selon le statut FISE ou alternants (FISA et contrat pro)

	Volume horaire* FISE	Volume horaire* alternants	Crédit ECTS FISE	Crédit ECTS alternants
UE 1 - Créer une organisation responsable	100	100	6	6
UE 2 - Accompagner les territoires et les filières en transition	100	100	6	6
UE 3 - Gérer autrement ou durablement les organisations	109	109	6	4
3.1. Stratégie d'entreprise et bien commun	38	38		
3.2. Évaluation financière et économique d'un projet	19	19		
3.3. Du faire soi-même au faire ensemble	26	26		
3.4 RSE	27	27		
UE 4 - Concevoir des produits et services éthiques	84	36	6	2
4.1. Processus d'innovation	16	16		
4.2. Marketing et Panel distributeur	44	20		
4.3. Du consommateur au consom' acteur	24	0		
UE 5 - Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs	230	86	6	2
5.1 Réseaux numériques & organisations	16	0		
5.2 Bioéconomie et Économie circulaire	54	0		
5.3 Management agile	20	0		
5.4 Économie sociale et solidaire	24	24		
5.5 Développement professionnel (forum, salons et rencontre avec professionnels) et développement personnel (y compris sport)	90 (dont 32 sport)	50 (dont 12 sport)		
Temps « révision »	0	32	0	10
UE 6 - Entreprise (+ soutenance)	0	294 (+ 5)	0	10
Total S9	624	763	30	30
UE 7 - Projet de fin d'études en S10	924		30	30
TOTAL	1 548	1 687	60	60

*les volumes horaires sont prévisionnels à la date du 01/09 et sont susceptibles d'évoluer à la marge.

III. PROGRAMME DU SEMESTRE 9

UE 1 : Projet « Créer une organisation responsable »		
Code : PROJET CREA	Nombre d'heures programmées : 100 FISE et alternants	ECTS : 6 FISE et FISA
Enseignant responsable : Frédéric Pichon frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Frédéric Pichon, Pascale Château-Terrisse et conférenciers		
UE Projet	CONC 3.1 et 3.2 - GERER 3.1, 3.2 et 3.3 - COM 3.1, 3.2 et 3.3	

Introduction

La finalité de l'UE est de favoriser l'insertion du futur ingénieur agronome dans un futur environnement professionnel créatif, innovant en phase avec l'évolution des systèmes agro-alimentaires ou agro-industriels vers plus de durabilité. L'UE constitue une mise en situation de projet de création d'entreprise. Cette expérience vise à :

- La maîtrise des différents aspects du fonctionnement d'une entreprise ;
- L'appropriation de la démarche entrepreneuriale et de l'esprit d'entreprise ;
- L'expérimentation des différentes étapes de création d'une activité économique ainsi que leur articulation allant de l'idée au business plan ;
- La maîtrise des documents de gestion d'une entreprise ou d'un projet.

Les projets de conception peuvent être poursuivis au-delà de l'UE et devenir des projets professionnels d'entrepreneuriat dès la fin du semestre 9.

Objectifs d'apprentissage

Le projet : il s'agit de créer une entreprise sur la base du lancement d'un produit ou d'un service « créatif » par au moins un des attributs. Ces produits ou services doivent valoriser la formation reçue à l'AgroToulouse. Ce projet doit être "réaliste", autrement dit construit dans la perspective de le mettre en œuvre à la fin de la formation si ses promoteurs en ont envie. **Il doit donc s'appuyer sur les ressources que les élèves sont capables de mobiliser en sortant de l'AgroToulouse**, voire sur les moyens d'une entreprise susceptible d'accueillir le projet.

Il s'agira plus précisément de :

- Mobiliser des méthodes de créativité pour élaborer un nouveau concept de produit ou service
- Positionner un produit ou un service par rapport à un marché (consommateur, concurrence)
- Proposer une méthode pour résoudre un problème (pour l'obtention d'un prototype en fonction des contraintes techniques et de marché)
- Mobiliser et produire des données pertinentes pour évaluer les opportunités et des risques socio-économiques et aussi environnementaux
- Adapter les solutions en fonction de ces opportunités et risques
- Identifier les parties prenantes du projet et déterminer les actions, interactions et relations contractuelles
- Piloter les ressources du projet (finance, humaines, matérielles) et les risques
- Clôturer le projet : évaluation des coûts et d'un calendrier de déploiement
- Présenter et convaincre un jury de la faisabilité du projet

Lien avec le référentiel de compétences

CONCEVOIR :

- CONC 3.1 : Mettre en œuvre une méthode de créativité
- CONC 3.2 : Proposer une solution innovante pour répondre à un besoin sociétal

GERER

- GERER 3.1 : Identifier les parties prenantes ainsi que leur influence sur le projet et déterminer les actions et interactions avec elles
- GERER 3.2 : Piloter les ressources du projet (finance, humaines, matérielles) et les risques
- GERER 3.3 : Clôturer le projet : évaluation des coûts et d'un calendrier de déploiement

COMMUNIQUER

- COM 3.1 : Informer un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d'un projet
- COM 3.2 : Sensibiliser un public à des questions d'avenir
- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet

Description du projet

Il s'agit de réaliser l'ensemble de l'étude préparatoire à la création d'une entreprise : définition du produit/service et du marché ; mise au point technique du produit/service ; définition du procédé technique et des moyens de production/organisation nécessaires (matériel, bâtiments, hommes) ; étude marketing amont et aval ; analyse économique du projet ; montage financier ; localisation ; définition des compétences humaines. L'objectif est donc d'une part d'imaginer le couple produit/service-marché sur lequel les élèves souhaitent travailler, puis de vérifier la pertinence de ce choix (évaluation du marché, mise au point technique du produit, évaluation économique, possibilité d'approvisionnement).

Approche pédagogique

Séances créativité

Lors des 1^{ère} et 2^{ème} séances : brainstorming par groupe d'élèves travaillant sur une même thématique et identifiant des idées de produits ; sélection de l'idée ; présentation devant les élèves, l'équipe et des professionnels ; validation.

Séances Méthodologie

- Méthodo 1 : Introduction à la création d'entreprise.
- Méthodo 2 : Plan d'affaires et gestion de projet.
- Méthodo 3 : Étude de marché qualitative et positionnement de l'idée.
- Méthodo 4 : Plan de financement.
- Méthodo 5 : Étude de faisabilité économique.
- Méthodo 6 : Plan de vente et stratégie commerciale.

Et des suivis hebdomadaires.

Organisation

Les élèves bénéficient d'un suivi pédagogique régulier par principalement le responsable de l'UE (F. Pichon). Des apports extérieurs (conférences) sont prévus sur des sujets particuliers comme l'organisation des circuits de distribution ou la propriété intellectuelle. De plus, les enseignements des autres UE ressources de la spécialisation (UE.3, UE.4 et UE.5) apportent des compléments méthodologiques et conceptuels favorisant l'avancée des travaux.

Le déroulement de l'UE se décompose en deux temps :

- Créativité et sélection du projet (3 à 4 semaines) ;
- Etude de faisabilité (de l'ordre de 12 semaines, jusqu'à début février) donnant lieu à la rédaction d'un plan d'affaires et à la présentation orale du projet.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 100 heures étalées sur la période de novembre à fin février.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Compétences et apprentissages évalués	Modalités d'évaluation (session 1)	Modalités d'évaluation (session 2)
CONC 3.1 et 3.2	Evaluation par groupe : présentation de l'idée (présentation orale), 10' + 10' questions → 20 %	Poster révisé par groupe → 20 %
GERER 3.1, 3.2 et 3.3	Evaluation par groupe : dossier présentant le <i>business plan</i> : objectifs commerciaux (30 %) et stratégie marketing, modèle économique (30 %) → 60 %	Dossier révisé par groupe → 60 %
COM 3.1, 3.2 et 3.3	Evaluation par groupe : <i>pitch</i> investisseur & entrepreneur accompagnant le business plan, 15' + 15' questions → 20 %	<i>Pitch</i> individuel 15' + 15' questions → 20 %

N.B. Les consignes et les grilles critériées d'appréciation sont adaptées aux compétences et apprentissages évalués. Elles sont communiquées en cours. Une note collective est attribuée pour chaque groupe. L'enseignement responsable se réserve le droit d'adapter les modalités de rattrapage en fonction des faiblesses des livrables du projet et de la dynamique du groupe.

Bibliographie

LEGER-JARNIOU C., CERTHOUX G., DEGEORGE JM, LAMETA N. *et al.* (2016), *Entrepreneuriat*, collection openBook, Dunod.

PAPIN R. (2015) *La création d'entreprise*, Paris, Dunod.

MISNER I. (2012) *Réussir grâce au « bouche à oreille » : 52 stratégies pour un networking performant*, Dunod.

UE 2 : Accompagner les territoires et les filières en transition		
Code : Projet Mission & Etude	Nombre d'heures programmées : 100 FISE et FISA	ECTS : 6 FISE et FISA
Enseignant responsable : Mathieu Colléter mathieu.colleter@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Mathieu Colléter, conférenciers		
UE Projet	DIAG 3.1 et 3.2 - CONS 3.1, 3.2 et 3.3 - COM 3.1, 3.2 et 3.3	

Introduction

La finalité de l'UE est de préparer le futur ingénieur agronome à la maîtrise de la démarche de diagnostic d'une réalité socio-économique dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des industries associées, en lien avec le développement territorial. L'approche sociologique de l'ingénieur permet de traiter des questions de coordination, de gouvernance et de relations marchandes entre une entreprise et ses parties prenantes : il s'agit d'appréhender la singularité et les principes de gouvernance de ces organisations ; d'identifier les enjeux des actions collectives ; de dialoguer avec des organisations professionnelles et comprendre leurs préoccupations ; et d'animer à leur intention une réflexion socio-économique sur leur situation et leur avenir. L'UE vise aussi à conforter les premiers acquis en management de projet et prépare à la construction/énonciation d'une problématique en lien avec des acteurs de terrain.

Cette UE s'inscrit dans le cadre de la chaire In'FAAQT (<https://infaaqt.com>). Première chaire d'enseignement et de recherche dédiée aux démarches de qualification en agriculture, la Chaire In'FAAQT - « Innover dans les Filières Agricole et Agroalimentaires, la Qualité et les Territoires » - a pour objectif d'accompagner la transition des entreprises agricoles et agroalimentaires par l'innovation socioéconomique au sein des filières qualité en France. Ancrage territorial, renouvellement des générations, gouvernance et action collective, chaîne de valeur, durabilité environnementale, nouvelles attentes des consommateurs, ...

Son programme s'incarne autour d'actions de recherche, de formation et de diffusion au plus grand nombre des éclairages scientifiques générés en lien étroit avec les professionnels du secteur.

Objectifs d'apprentissage

- Élaborer un diagnostic des actions portées par des organisations agricoles, aquacoles, et agro-alimentaires (coopérative, interprofession, entreprise, syndicat de producteurs...) à partir d'enquêtes et de rencontre avec des acteurs socio-économiques dans un territoire délimité.
- Savoir organiser une étude complexe autour d'une problématique de terrain exprimée par des professionnels, définir des hypothèses de travail conduisant au choix des modalités du recueil des informations et de restitution.
- S'organiser et mener collectivement un travail de préparation, de réalisation, et d'analyse d'une série d'enquêtes sur le terrain.
- Réfléchir collectivement, à partir du diagnostic, aux leviers d'action.
- Produire collectivement une note de synthèse et une restitution du diagnostic et des leviers d'action.
- Dans une logique de co-construction de solutions adaptées, échanger avec les acteurs concernés sur les résultats du diagnostic et les leviers d'action.

Lien avec le référentiel de compétences

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1 : Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur.
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux.

CONSEILLER

- CONS 3.1 : Coopérer avec un collectif ou un ensemble d'acteurs sur un territoire ou dans une filière pour faire émerger un état des lieux partagé.
- CONS 3.2 : Co-construire et modéliser des scénarii prospectifs/d'innovations en considérant les enjeux avec une approche multi-niveaux et multi-acteurs.
- CONS 3.3 : Elaborer un plan d'action prenant en compte les usages et les environnements dans lesquels les acteurs évoluent.

COMMUNIQUER

- COM 3.1 : Informer un public extérieur des résultats obtenus dans le cadre d'un projet
- COM 3.2 : Sensibiliser un public à des questions d'avenir
- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet

Description et organisation de l'enseignement

Volet 1 : Préparation de la mission

- Analyse du contexte de l'étude (apports théoriques et analyses documentaires)
- Préparation de l'enquête de terrain (apports méthodologiques et déploiement d'une méthode de gestion de projet) : identification des hypothèses de travail, élaboration d'une grille d'entretien, d'une méthodologie d'analyse, prise de rendez-vous avec les professionnels, organisation concrète du déplacement de terrain.

Volet 2 : Enquêtes sur le terrain (déplacement d'environ 5 jours³)

- Réalisation des entretiens individuels (semi-directifs, enregistrés)
- Observations de terrain
- Visites complémentaires
- Débriefing quotidien sur place + coordinations entre les sous-groupes

Volet 3 : Traitement des résultats

- Premiers traitements des données : mise en forme et descriptions des jeux de données
- Traitements statistiques des données
- Analyse des résultats (analyse thématique, analyse textuelle, analyse de réseaux)

Volet 4 : Production de documents de synthèse et restitution orale

- Diffusion des résultats auprès des professionnels
- Exposé des résultats devant les acteurs invités.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 100h regroupées sur les mois de novembre-décembre et réparties de manière équilibrée entre les 3 volets – préparation, terrain, traitement des résultats et production de documents. Une restitution orale vient clôturer l'exercice.

³ Il est recommandé aux élèves de noter dès la rentrée, ce déplacement sur le terrain pendant toute la semaine sur leur agenda et de ne prendre aucun rendez-vous important (exemple recrutement en stage) pendant cette semaine-là.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Compétences et apprentissages évalués	Modalités d'évaluation (session 1)	Modalités d'évaluation (session 2)
DIAG 3.1 et 3.2	Évaluation collective : note de synthèse à destination des professionnels présentant les éléments du diagnostic et présentation orale devant ces derniers (45' présentation + 30' de questions) → 20 % Evaluation individuelle : autoévaluation de son implication dans la démarche collective de diagnostic selon différents critères → 20 %	Examen écrit individuel, de 1 heure, avec une question relative au diagnostic réalisé → 40 %
CONS 3.1, 3.2 et 3.3	Examen écrit individuel de 3h à la fin de l'UE avec une question relative à une mise en situation de conseil et portant sur (i) la connaissance des éléments de diagnostic et (ii) les compétences à mobiliser (argumentation, prise de recul) → 40 %	Examen écrit individuel, de 1 heures, à l'identique de la session 1 → 40 %
COM 3.1, 3.2 et 3.3	Evaluation collective : présentations orales lors de la préparation de la mission (contexte de l'étude) et restitution collective à destination des professionnels → 20 %	Oral individuel de 1 heure, à l'identique de la session 1 → 20%

N.B. Les consignes et les grilles critériées d'appréciation sont adaptées aux compétences et apprentissages évalués. Elles sont communiquées en cours. Une note collective est attribuée pour la compétence DIAG. Pour chaque groupe. L'enseignement responsable se réserve le droit d'adapter les modalités de rattrapage en fonction des faiblesses des livrables du projet et de la dynamique du groupe.

Bibliographie

BEAUD S., WEBER F. (1997) *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, Collection Guides.

COMBESSIE J.C. (1999) *La méthode en sociologie*, La découverte, Collection Repères.

ERBES-SEGUIN S. (2004) *La sociologie du travail*, La Découverte, Repères.

FOURNIER P., ARBORIO A.-M., COHEN Y. (2008) *Observer le travail*, La Découverte.

FRANCOIS P. (2008) *Sociologie des marchés*, Armand Colin, Collection U.

HERVIEU B., PURSEIGLE F (2013) *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Collection U.

LAZEGA E. (2014) *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Poche, Collection Que-sais-je ?, PUF.

THUDEROZ C. (2010) *Sociologie des entreprises*, La Découverte, Repères.

UE 3 : Gérer autrement ou durablement les organisations		
Code : Entreprendre autrement	Nombre d'heures programmées : FISE 110 / FISA 110	ECTS : FISE 6 / FISA 3
Enseignant responsable : Valérie Barraud-Didier		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier, Pascale Château-Terrisse, Geneviève Nguyen, Corentin Leroux (Carbon4) + cabinets EY et Orésys, conférenciers		
UE Ressource comprenant 4 ECUE nécessaires pour les UE1 Projet de création d'entreprises responsables et UE2 Projet Mission & Etude		
ECUE 3.1. Stratégie d'entreprise et bien commun – FISE & FISA		DIAG 3.1
ECUE 3.2. Évaluation financière et économique d'un projet : pratiques et critiques de l'investissement – FISE & FISA		DIAG 3.1, DIAG 3.2
ECUE 3.3. Du faire soi-même au faire ensemble - FISE		DIAG 3.1, DIAG 3.2
ECUE 3.4. RSE – FISE & FISA		DIAG 3.1, DIAG 3.2

Objectifs d'apprentissage de l'UE

- Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement
- Identifier les différentes approches de gestion et d'évaluation de projets
- Maîtriser les méthodes et les outils de conception d'une solution, de structuration, d'évaluation et de pilotage d'un projet

Lien avec le référentiel de compétences pour l'UE

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

ECUE 3.1 – Stratégie d'entreprise et bien commun

Objectif d'apprentissage

Réaliser une analyse d'une entreprise et de son environnement en mobilisant les méthodologies et concepts du management stratégique en vue d'identifier des choix stratégiques pertinents pour l'entreprise tout en étant au service du bien commun.

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.1 forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER :

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement et organisation

- Le diagnostic stratégique (externe et interne)
- Les choix stratégiques (stratégies de domaines et de portefeuille)
- Les modalités de développement stratégiques (croissance interne et externe, développement en partenariat, stratégies de globalisation)

Cet ECUE s'organise de la façon suivante, avec 22 heures programmées dans l'emploi du temps et du travail en autonomie

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	4 heures CM	Introduction et Diagnostic stratégique externe
Séance 2	2 heures TD + travail en autonomie	Etude de cas Diagnostic stratégique externe
Séance 3	4 heures CM	Diagnostic stratégique interne
Séance 4	4 heures CM	Choix stratégiques
Séance 5	4 heures CM	Modalités de développement stratégique
Séances 6, 7 et 8	Travail en autonomie	Elaboration monographie
Séances 9 et 10	4 heures TD	Restitution des monographies

Approche pédagogique

Cours classiques et inversés, études de cas, travail en autonomie

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués : DIAG 3.1

Modalités d'évaluation : Evaluation collective (4 élèves par groupe) consistant en la réalisation d'une monographie d'entreprise : restitution orale de 25 minutes et restitution écrite de 15 pages. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

JOHNSON G., WHITTINGTON R., SCHOLAS K., ANGWIN D., REGNIER P., FRERY F., (2023), *Stratégique*, Pearson Education, 13ème édition.

GARRETTE B., LEHMANN-ORTEGA L., LEROY F., DUSSAUGE P., DURAND R. POINTEAU B., SIBONY O., (2019), *Strategor, La référence en stratégie, de la start-up à la multinationale*, Dunod, 8ème édition.

ECUE 3.2 – Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 3.2 l'élève sera capable de : reconnaître, calculer, analyser et critiquer des ratios comptables et financiers permettant d'évaluer les performances financières (rentabilité, profitabilité et productivité, ROI (retour sur investissement), ROE (retour sur les fonds propres), ROA (retour sur les actifs), effet de levier, délai de récupération, valeur actuelle nette, taux de rendement interne) d'une entreprise existante ou en création ou d'un projet d'investissement.

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.2 « Evaluer financièrement et économiquement un projet : pratiques et critiques de l'investissement » forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement et organisation

Le programme s'étend sur 2 séances de cours et de présentation de cas ainsi que 2 séances de TD et du travail en autonomie.

Il commence par une séance de TD et une séance en autonomie afin que les élèves se remettent en tête les éléments fondamentaux de l'analyse comptable et financière et sachent distinguer un investissement d'autres opérations comptables et financières. Il se poursuit par des cours qui permettent d'appréhender les notions de rentabilité, profitabilité et productivité dans le secteur agricole par l'approche comptable et par l'étude de projets d'investissements. Ces connaissances permettent d'aborder les techniques financières (i.e. de capitalisation et d'actualisation), d'en montrer leur force dans les processus de financiarisation y compris des terres agricoles mais aussi leurs limites (préférence pour le présent et court-termisme, sous-évaluation des risques autres qu'économiques, endettement, découplage rentabilité financière et rentabilité économique durable, financiarisation des marchés des matières premières agricoles ...). Ces techniques financières se comprennent également comme la résultante de stratégies commerciales (profitabilité) et productives (productivité). Elles sont mises en œuvre dans les remboursements d'emprunt et dans les comparaisons de projet d'investissement par des techniques de calculs et des ratios.

Ces séances complètent, le cours de méthodologie dispensé dans l'UE1 (création d'une entreprise responsable) sur l'analyse financière (révision des bases et approfondissement de l'analyse financière à travers l'étude d'un cas d'une entreprise agroalimentaire).

Des interventions de professionnels du secteur de l'audit financier des entreprises et de la finance sont également programmées pour illustrer les enseignements théoriques et renforcer les liens avec le monde professionnel.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissages évalués : DIAG 3.1 et DIAG 3.2.

Modalités d'évaluation : Les acquis de compétences pour l'ECUE sont évalués dans le cadre de l'UE1. L'évaluation est collective et consiste en une note de groupe portant spécifiquement sur l'élaboration du business plan du projet de création d'entreprise. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

ALVA M. (2012), *Comprendre l'analyse financière* » éditions Vuibert.

SOLNIK B. (2005), *Gestion financière*, éditions Nathan.

LEBIDOIS J. (2013), *Finance pour les ingénieurs : la valorisation des projets*, éditions Maxima.

THOMAS Ph. (2010), *Ingénierie financière*, éditions Banque.

ECUE 3.3 - Du faire soi-même au faire ensemble

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 3.3, l'étudiant est capable :

- D'identifier, schématiser et caractériser les différentes modalités de coordination intra et inter-organisation constitutives d'une organisation économique (relations contractuelles, action collective).
- De caractériser les différents types d'organisation économique (entreprise traditionnelle, entreprise de l'économie sociale et solidaire...), au prisme des différentes modalités de coordination et de leur gouvernance.
- De comprendre les déterminants du déploiement organisationnel et spatial des stratégies d'une entreprise à différentes échelles (du local au global).
- De diagnostiquer les points forts et points faibles de ce déploiement organisationnel et spatial :
- D'identifier les possibilités d'innovation organisationnelle pour déployer des projets répondant aux enjeux des transitions (RSE, économie circulaire...).

Cette ECUE est complémentaire à ECUE 3.1 car il s'intéresse à la manière dont une entreprise déploie une stratégie sur le plan organisationnel. Il éclaire également ECUE 5.2 sur l'économie circulaire et 5.4 l'économie sociale et solidaire en présentant et discutant les enjeux organisationnels associés à ces formes innovantes d'organisations productives.

Lien avec le référentiel de compétences

L'ECUE 3.3 forme aux deux apprentissages critiques de la compétence DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1. : Sélectionner des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement et organisation

Cet enseignement mobilise des outils analytiques issus de l'économie des organisations et de la gestion. Il développe quatre thématiques :

- 1) L'entreprise, une organisation économique définie par sa structure de relations contractuelles et sa gouvernance
- 2) La décision de faire soi-même, faire-faire ou faire-avec, et les relations interentreprises
- 3) Le déploiement organisationnel de la stratégie d'entreprise
- 4) La construction des chaînes de valeur et stratégie d'organisation spatiale

Cette ECUE comprend 5 séances en présentiel alternées avec des séances de TA. Dès la première séance en présentiel, par groupe, les élèves choisissent un cas d'entreprise à étudier qui servira de fil rouge à l'enseignement. Les séances en présentiel sont structurées autour d'un temps d'acquisition des outils analytiques et d'échange sur les cas d'entreprise étudiés, selon une progression qui permet de répondre aux objectifs d'apprentissage indiqués. Ces séances en présentiel sont précédées par des TA pour effectuer les lectures et les exercices fournis en début de l'ECUE. La dernière séance correspond à la restitution orale des cas étudiés.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 26 heures (4 CM + 8 CTD + 4 TD + 10 conférences & visites)

Approche pédagogique

Cours mixant enseignement magistral et TD, cours inversés, étude de cas, conférences et visites

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissage évalué : DIAG 3.1 et DIAG 3.2

Modalités d'évaluation : L'évaluation porte sur une présentation orale par groupe du cas étudié avec un support de présentation détaillé (50%) et un examen écrit individuel (50%). L'épreuve de la session 2 est un écrit individuel consistant à répondre à une question portant sur une entreprise (accès à des documents sur l'entreprise).

Bibliographie

- BAUDRY B. (2005) *L'économie des relations interentreprises*. Coll. Repères, Paris : Editions La Découverte
- BAUDRY B., DUBRION B. (2009) *Analyses et transformations de la firme. Une approche pluridisciplinaire*. Coll. Recherches, Paris : La Découverte.
- BERGER S. (2005) *Made in Monde. Les nouvelles frontières de l'économie mondiale*. Paris : Editions du Seuil.
- EL MOUHOUD MOUHOUD (2006) *Mondialisation et délocalisation des entreprises*. Collection Repères, Paris : La Découverte.
- GEREFFI G. et FERNANDEZ-STARK K. (2011) Global value chain analysis: a primer. *Center on Globalization, Governance & Competitiveness (CGGC), Duke University, North Carolina, USA*, 40p.
- MENARD C. (2012) *L'économie des organisations*, Paris : Editions La Découverte
- ZIMMERMAN J.B. (2000) « De la proximité dans les relations firmes-territoires : nomadisme et ancrage territorial », In *Dynamiques de Proximité*, J.P. Gilly et A. Torre (sous la direction de), Coll. Emploi, Industrie et Territoire, Paris : L'Harmattan, pp. 225-249.

ECUE 3.4 Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de cette UE, les élèves doivent être capables de maîtriser de concepts et d'outils méthodologiques pluridisciplinaires leur permettant :

- De caractériser les conditions de mise en œuvre d'une démarche RSE.
- De porter un diagnostic sur la démarche RSE et d'identifier les options d'amélioration.
- D'identifier et de caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS.
- De porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et d'identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette UE cible principalement la compétence DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1. Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2. : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description de l'enseignement et organisation

Durant cet enseignement, les élèves vont :

- Se familiariser avec la notion de Responsabilité Sociale d'Entreprise, comprendre ses fondements et les enjeux sociétaux associés.
- Identifier les éléments permettant de passer du concept de RSE à sa mise en œuvre opérationnelle (stratégies, acteurs).
- Analyser et évaluer la démarche RSE globale d'une entreprise agricole ou dans le secteur agroalimentaire.

Pour cela, des cas sont menés par petits groupes ponctués par des visites et/ou conférences, et quelques cours magistraux introductifs, suivant la séquence suivante :

- Séance 1 : fresque de la RSE
- Séances 2 à 4 : cours, analyse de vidéos et d'articles, débats mouvants sur sujets controversés de la RSE
- Séance 5 en autonomie : travail sur les cas Biocoop et Fleury Michon
- Séance 6 : restitution et discussion sur les cas Biocoop et Fleury Michon
- Séances 7 en autonomie : réalisation d'une étude de cas de leur choix à partir de l'étude des rapports RSE, intégrés, des organismes de notation extra financières, des ONG et de la presse
- Séance 8 : discussion et montée en généralités sur les stratégies RSE des groupes agro-alimentaires
- Séance 10 : interventions d'anciens ou visite d'entreprise

Heures programmées dans l'emploi du temps : 27 heures (8h CM, 12h TD, 7h conférences ou visite)

Approche pédagogique

Etudes de cas comparées d'entreprises ayant développé une démarche RSE et d'organisations de l'ESS, articulées à des visites et/ou conférences par des professionnels et des cours magistraux introductifs.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Apprentissage évalué : DIAG 3.1 et DIAG 3.2

Modalités d'évaluation : Evaluation du cas (note de synthèse de 4 pages et présentation orale) réalisé en petits groupes. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

- ACQUIER, A., GOND, J. P. (2006) Les enjeux théoriques de la marchandisation de la responsabilité sociale de l'entreprise. *Gestion*, 31(2), 83-91.
- CAPRON M., QUAIREL-LANOIZELEE F. (2010) *La responsabilité sociale d'entreprise*. La Découverte, « Repères ».
- CAPRON M. (2011) « Déconstruire la RSE pour retrouver le sens des relations entreprises-société. Jalons pour un nouvel agenda de recherche », *Revue de l'organisation responsable*, 2011/1 (Vol. 6), p. 7-15.
- CAPRON M., QUAIREL-LANOIZELEE F., (2004), *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, Editions La Découverte
- DONALDSON, T., PRESTON, L. E. (1995), "The Stakeholder Theory of the Corporation: Concepts, Evidence, and Implications", *The Academy of Management Review*, 20(1), 65-91.
- FREEMAN, R. E. (1984), *Strategic management: A stakeholder approach*, Boston: Pitman.
- LEPINEUX, F., ROSE, J-J., BONNANI, C., HUDSON, S. (2016) *La RSE – La responsabilité sociale des entreprises ; 2^{ème} éditions*. Collection Management Sup, Dunod, Paris.
- MARTINET A-C., « Responsabilité sociale de l'entreprise. », *Revue française de gestion* 11/2007 (n° 180), p. 105-107.
- POSTEL, N., SOBEL, R. (Eds.). (2016) *Dictionnaire critique de la RSE*. Presses universitaires du Septentrion, Paris.

UE 4 : Concevoir des produits et services éthiques		
Code :	Nombre d'heures programmées : FISE 84 / FISA 36	ECTS : FISE 6 / FISA 3
Enseignant responsable : Frédéric Pichon - frederic.pichon@toulouse-inp.fr		
Intervenants : Valérie Barraud-Didier, Hélène Lozano (formatrice et consultante en marketing), Frédéric Pichon, conférenciers		
UE Ressource comprenant 3 ECUE nécessaires pour l'UE1 Projet Création d'entreprise responsable		
ECUE 4.1. Processus d'innovation produit – FISE & FISA		CONC 3.1 ; CONC 3.2
ECUE 4.2. Marketing et panels consommateurs et distributeurs – FISE & FISA partiellement		DIAG 3.2 ; COM 3.3
ECUE 4.3. Du consommateur au conso' acteur – FISE & FISA		DIAG 3.2

Objectifs d'apprentissage de l'UE

- Comprendre le comportement des consommateurs
- Réaliser un diagnostic de la demande
- Concevoir des produits et des services qui répondent à la demande tout en respectant des critères de durabilité (faible impact sur l'environnement, respect du bien-être des personnes...). Dans cette perspective, cette UE est étroitement articulée aux deux autres UE ressources, l'UE3 « Gérer autrement ou durablement l'entreprise » et l'UE5 « Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs ».

Lien avec le référentiel de compétences pour l'UE

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

CONCEVOIR

- CONC 3.1 : Mettre en œuvre une méthode de créativité
- CONC 3.2 : Proposer une solution innovante pour répondre à un besoin sociétal

COMMUNIQUER

- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un job, un financement, un partenariat, des données...)

ECUE 4.1 – Processus d'innovation produit

Objectif d'apprentissage

A l'issue de l'ECUE 4.1. « Processus d'innovation produit », l'élève sera capable :

- De générer des idées innovantes.
- De transformer les idées en un produit commercialisable répondant aux besoins et aux attentes des consommateurs.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette ECUE forme à la compétence CONCEVOIR

- CONC 3.1 : Mettre en œuvre une méthode de créativité
- CONC 3.2 : Proposer une solution innovante pour répondre à un besoin sociétal

Description et organisation

L'ECUE « 4.1. Processus d'innovation produit » aborde les thèmes suivants :

- La créativité : outils et méthodes, organisation de la créativité dans l'entreprise
- Les généralités sur l'innovation : différentes formes, conditions d'implantation, processus de création de nouveauté dans l'entreprise, protection
- Les étapes d'une innovation produit : de la créativité à la mise sur le marché

Il s'organise autour de 5 séances, avec 16 heures programmées dans l'emploi du temps :

Séance	Programmation	Thèmes traités
Séance 1	4 heures CM	Introduction, La créativité
Séance 2	4 heures CM	Les généralités sur l'innovation
Séance 3	4 heures CM	Les étapes d'une innovation produit
Séance 4	Travail en autonomie	Projet de conception d'un nouveau produit
Séance 5	4 heures TD	Restitution Projet

Approches pédagogiques

Cours classiques et renversés, études de cas, projet, travail en autonomie

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : CONC 3.1 et CONC 3.2

Modalités d'évaluation : Evaluation collective (4 élèves par groupe), à partir d'une étude de cas, consistant en la conception d'un nouveau produit en mettant en évidence les différentes phases du processus de son développement. Restitution orale de 20 minutes. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

DEBOIS F., GROFF A. et CHENEVIER E. (2023), *La boîte à outils de la créativité, 71 outils et méthodes*, Ed. Dunod, Paris.

FERNEZ-WALCH S. et ROMON F. (2017), *Management de l'innovation : De la stratégie au projet*, Vuibert.

GOTTELAND D., BOULE J.M. et HAON C. (2017), *L'innovation : de l'idée au lancement*, Dunod.

SAUZEY F. (2022), *Du projet innovant au management responsable de l'innovation : Créez un produit dont le monde a vraiment besoin*, AFNOR Editions.

TELLIER A. (2022), *L'essentiel du management de l'innovation*, Ellipses.

ECUE 4.2 Marketing et panels consommateurs et distributeurs

Objectif d'apprentissage

Établir des diagnostics marketing débouchant sur des préconisations portant sur les axes de développement durable et éthique à long terme et passant par la mise en place d'un plan marketing chiffré, planifié dans le temps.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette ECUE forme aux compétences :

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux
- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un job, un financement, un partenariat, des données...)

Description de l'enseignement et organisation

Le contenu de cette ECUE aborde les aspects suivants du marketing et de l'analyse de panels :

- Définir les concepts clés
 - o Expliquer ce que sont les panels distributeur et consommateur, et décrire leur rôle et leur utilité dans les études de marché.
 - o Distinguer entre différents types de panels et leurs applications spécifiques.
- Comprendre la mise en place et le fonctionnement des panels :
 - o Identifier les étapes de création d'un panel, y compris le recrutement des participants, la collecte des données, et le maintien de l'engagement.
 - o Discuter de la manière dont les données sont collectées, traitées, et analysées dans les panels distributeur et consommateur.
- Analyser les données des panels et interpréter les résultats :
 - o Apprendre à lire et à interpréter les informations issues des panels, telles que les parts de marché, la fidélité à la marque, et les habitudes de consommation
 - o Développer des compétences en analyse quantitative et qualitative pour évaluer les tendances du marché et les comportements des consommateurs
- Développer des stratégies de segmentation, ciblage et positionnement (STP) :
 - o Enseigner comment segmenter efficacement le marché, choisir les segments cibles les plus pertinents et développer des propositions de valeur qui positionnent distinctement la marque ou le produit dans l'esprit des consommateurs.
- Maîtriser le marketing mix :
 - o Approfondir la connaissance des 4 P (Produit, Prix, Place, Promotion)
 - o Examiner comment ajuster le mix marketing pour répondre aux défis des différents marchés et environnements compétitifs.
- Planification et mise en œuvre de stratégies marketing :
 - o Apprendre à formuler des plans marketing stratégiques qui intègrent les objectifs d'affaires et les capacités organisationnelles avec les opportunités de marché.
 - o Pratiquer la mise en œuvre de ces plans à travers des simulations et des études de cas.
- Utiliser les données et la technologie dans le marketing :
 - o Familiariser les élèves avec les outils numériques et les technologies (comme le marketing digital, les médias sociaux, et l'analytique) qui supportent les décisions marketing modernes.
 - o Analyser comment les données peuvent être utilisées pour améliorer la prise de décision marketing et personnaliser l'expérience client.

- Évaluer et contrôler les stratégies marketing :
 - o Enseigner les méthodes d'évaluation de l'efficacité des stratégies marketing, y compris l'analyse de retour sur investissement (ROI) et d'autres métriques de performance.
 - o Discuter des ajustements stratégiques nécessaires en réponse aux performances du marché et aux changements environnementaux.

L'ECUE est organisée autour deux volets :

Partie Stratégie marketing – suivie par FISE et FISA

Cours sur la méthodologie de résolution d'un problème marketing

TD Application de la méthodologie au travers d'un cas spécifique

Heures programmées dans l'emploi du temps : 24 CM (4 CM + 4 TD) + travail en autonomie

Partie Marketing et panels (intervenant extérieur) – suivie uniquement par FISE

Cours/TD/étude de cas sur le marketing MDV

Cours/TD sur le marketing PDV et les panels distributeurs ; applications pratiques

Cours/TD sur le marketing PDV et les panels consommateurs ; applications pratiques

Heures programmées dans l'emploi du temps : 38 CM (14 CM + 16 TD) + travail en autonomie

Evaluation

Compétences évaluées : DIAG 3.1, DIAG 3.2 et COM 3.3

Modalités d'évaluation :

- **Partie Stratégie marketing** – suivie par FISE et FISA : évaluation par groupe sous forme d'une étude de cas avec restitution écrite et orale
- **Partie Marketing et panels (intervenant extérieur)** – suivie uniquement par FISE : examen écrit et oraux par groupe

En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

MERUNKA, D. (1994), *Décisions marketing. Concepts, cas et corrigés*, 2ème édition, Dalloz.

LOVELOCK, C., WIRTZ, J., LAPERT, D., MUNOS A. (2008), *Marketing des services*, 6ème édition, Pearson Éducation.

KOTLER, P., KELLER, K., MANCEAU, D. (2012), *Marketing Management 14^e édition*, Pearson Education.

PASTORE-REISS, E., NAILLON H. (2002), *Le marketing éthique*, Pearson Education.

ECUE 4.3 – Du consommateur au consom'acteur

Objectifs d'apprentissage

- Produire une analyse du comportement du consommateur contemporain : décision d'achat, des processus décisionnels et collectifs (les variables, les modèles – aspects séquentiels et itératifs) et leur portée opérationnelle.
- Savoir appréhender l'univers de la distribution : organisation et marketing des entreprises de distribution et leur gouvernance.
- Décrypter une marque dans ses différentes composantes et appliquer ce savoir-faire au lancement de la marque adossée au projet de création d'entreprise.
- Appréhender les modifications profondes des rapports entre consom'acteur et organisation.

Liens avec le référentiel de compétences

Cette ECUE forme aux compétences :

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

Description et organisation

Le contenu des enseignements se structure en deux parties

La Marque

1. La marque et son évaluation
2. Politique internationale de la marque (sous réserve de disponibilité du conférencier)

Comportement du consommateur

1. Les processus comportementaux de base
2. Les principaux facteurs influençant le comportement
3. L'environnement du consommateur

Des cours magistraux sont couplés à un exercice pratique, qui consiste à pour les élèves de mettre en place, par groupe, un *focus group*, permettant de mieux comprendre les enjeux autour d'un produit ou service et permettre de mieux appréhender les perceptions des consommateurs.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 20 heures (4 CM + 4 CTD + 4 TD + 4 conférence)

Modalités d'évaluation des apprentissages

Compétences évaluées : DIAG 3.1, DIAG 3.2 et COM 3.3

Modalités d'évaluation : Restitution orale par groupe de la réalisation du focus groupe. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

BREE, P. (2012), *Comportements du consommateur*, Les Topos, Dunod.

SALOMON, M. (2013), *Le comportement du consommateur*, Pearson.

LEWI G., LACOEUILHE J. (2012), *Branding Management : la marque de l'idée à l'action*, Pearson.

UE 5. Interroger les soutenabilités des systèmes d'acteurs		
Code :	Nombre d'heures programmées : 235 FISE / 91 FISA	ECTS : 6 FISE / 2 FISA
Enseignant responsable : Geneviève Nguyen		
Intervenants : Baptiste Andrieu (Canopée), Julien Brailly, Mathieu Colléter, Elodie Gorecki (directrice Biofinesse-Pomona), Geneviève Nguyen, Caroline Sablayrolles (Ensiacet), Géry Schneider (IBM Agile Project Manager), Claire Vialle (Ensiacet), Valérie Olivier et autres professionnels		
UE Ressource comprenant 5 ECUE nécessaires pour les UE1 Projet de création d'entreprises responsables et UE2 Projet Mission & Etude		
ECUE 5.1. Réseaux numériques & organisations – FISE	DIAG. 3.1	
ECUE 5.2. Bioéconomie et Économie circulaire - FISE	DIAG 3.1, DIAG 3.2, VAL 1.1, VAL 1.2, VAL 1.3	
ECUE 5.3. Management de projet AGILE – FISE & FISA	GERER 3.1, GERER 3.2, GERER 3.3	
ECUE 5.4. Économie Sociale et Solidaire – FISE & FISA	DIAG 3.1, DIAG 3.2, CONC 2.1	
ECUE 5.5. Développement professionnel – FISE & FISA partiellement	DIAG 2.2, GERER 1.2, GERER 3.1, COM 3.3, CONS 1.2	
ECUE 5.6. Sport		

Objectifs d'apprentissage de l'UE

Les secteurs agricoles et agro-alimentaires rassemblent des entreprises et des organisations aux origines variées et à l'architecture originale. **La finalité globale de l'UE** est de préparer le futur ingénieur agronome à appréhender la diversité des interactions professionnelles que les entreprises et leurs représentants peuvent développer pour asseoir leurs stratégies. Cette UE regroupe 5 ECUE ayant chacune ses propres objectifs d'apprentissage.

Lien avec le référentiel de compétences pour l'UE

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

CONCEVOIR

- CONC 2.1 : Formuler une problématique et des hypothèses

GERER

- GERER 3.1 : Identifier les parties prenantes, leurs interactions ainsi que leur influence sur le projet, en tenant compte des différentes dimensions impactant le projet (technique, qualité, sociétal, environnemental, politique...)
- GERER 3.2 : Piloter les ressources du projet (financement, humaines, matérielles) et les risques
- GERER 3.3 : Clôturer le projet : évaluation des coûts et du calendrier et identification des perspectives

COMMUNIQUER

- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un job, un financement, un partenariat, des données...)

VALIDER

- VAL 1.1 : Analyser et traiter (y compris via des outils statistiques) des données expérimentales, des observations
- VAL 1.2 : Synthétiser les résultats sous forme de conclusions
- VAL 1.3 : Identifier les écarts et les points de conformité

ECUE 5.1 Réseaux numériques & organisations

Objectifs d'apprentissage

- Étudier l'innovation comme une activité sociale traversée par des controverses sociopolitiques, témoignant de la dimensions politiques des activités économiques.
- Réalisation d'exposés sur des startups dans les mondes agricoles et sur des thématiques en lien avec l'innovation en agriculture.

Liens avec le référentiel de compétences

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur

Description et organisation

Cet enseignement présente les principales approches de l'innovation en sociologie des sciences et en sociologie des réseaux. L'objectif est d'insister sur les dimensions institutionnelle, collective et politique des activités innovantes.

Deux axes seront privilégiés : le déploiement des innovations en interne des organisations ; la dynamique des innovations à l'échelle de milieux sociaux.

En termes d'exemples, l'accent est mis sur les plateformes en ligne de mise en relations d'agriculteurs. Celles-ci concernent aussi le financement, le conseil, l'échange de matériel, etc.

La mise en application de l'enseignement se fait au travers d'une étude de réseaux à réaliser par groupe.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 20 heures (12 CM + 4 TD)

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : DIAG 3.1

Modalités d'évaluation : Évaluation orale sur les résultats d'une étude de réseaux par groupe. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

ECUE 5.2 Économie circulaire et bioéconomie

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les enjeux de la bioéconomie et la diversité des approches de l'économie circulaire.
- Identifier les éléments clés d'un montage de projet de bioéconomie circulaire sur la base d'un exemple.
- Connaître la démarche d'une analyse de cycle de vie : principes, étapes, potentialités et limites.
- Repérer les enjeux autour de la décarbonation des entreprises.

Lien avec le référentiel de compétences

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

VALIDER

- VAL 1.1 : Analyser et traiter (y compris via des outils statistiques) des données expérimentales, des observations
- VAL 1.2 : Synthétiser les résultats sous forme de conclusions
- VAL 1.3 : Identifier les écarts et les points de conformité

Description et organisation

Cet enseignement comprend 4 volets qui alternent cours théoriques, TD et étude de cas :

Volet concepts et problématiques

- Introduction à l'économie circulaire
- Enjeux de la bioéconomie
- Préparation et Organisation d'un QSort autour des enjeux de la bioéconomie

Volet Analyse du Cycle de Vie (ACV) – enseignement en partie à l'ENSIACET

- Introduction aux principes de l'ACV et des méthodes d'analyse environnementale
- Présentation du cadre méthodologique de l'ACV (norme ISO 14040-44)
- Description et mise en œuvre des 4 étapes de l'ACV : Définition des objectifs et du champ de l'étude, Inventaire du cycle de vie, Évaluation des impacts du cycle de vie, Résultats et interprétation
- Présentations et utilisation d'un outil-logiciel d'ACV et des bases de données associées
- Réalisation d'une ACV produit comparative sur un exemple guidé
- Analyse, explication et interprétation des résultats de la modélisation

Travaux en petits groupes (restitution orale) : Analyse synthétique et critique d'une ACV à partir de publications scientifiques et ou application potentielle dans le cadre du projet Création d'entreprise

Volet Étude de cas

- Analyse technico-économique d'un projet de bioraffinerie
- Témoignage(s) d'entreprise ancrées dans la bioéconomie /économie circulaire et visites (si possible)
- Travaux de groupe sur cas d'étude (diaporama et note de synthèse)

Volet Stratégie de décarbonation des entreprises

- Identification et analyse des enjeux de décarbonation des entreprises
- Etude de cas de démarches d'accompagnement des stratégies de décarbonation des entreprises

Heures programmées dans l'emploi du temps : 60 heures au total

- Volet concepts et problématiques : 2 CM + 2 TD
- Volet ACV : 5 CM + 6 TD
- Volet étude de cas : 12 TD
- Volet décarbonation : 12 CM
- Visites d'entreprises : 10 TP

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : DIAG 3.1, DIAG 3.2

Modalités d'évaluation :

Les résultats des travaux de groupe (QSORT et étude de cas) sous forme de présentation orale avec support, valident les apprentissages des volets Concept et Etude de cas (50% de la note finale de l'ECUE). Le volet ACV est évalué sous forme d'une épreuve individuelle (50% de la note finale de l'ECUE).

En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

SAADE-SBEIH M., OLIVIER JOLLIET O. (2024), *Analyse de cycle de vie : comprendre et réaliser un écobilan*, 4e édition, Epfl Press.

AGGERI F, BEULQUE R, MICHEAUX H. (2023), *L'économie circulaire*, Repères économie, La découverte.

ECUE 5.3 – Management de projet AGILE et usage de l'IA

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les différentes approches de gestion de projet.
- Maîtriser les méthodes et les outils de conception d'une solution (savoir identifier les parties prenantes, savoir capter et analyser les besoins, savoir poser une problématique et savoir concevoir une solution fonctionnelle et une solution technique)
- Maîtriser les méthodes et les outils de structuration d'un projet (savoir décomposer une solution, savoir identifier les livrables du projet, savoir identifier les tâches et les ressources, savoir planifier, budgéter et optimiser la réalisation du projet, savoir identifier les risques et les opportunités d'un projet).
- Maîtriser les méthodes et les outils de pilotage d'un projet (savoir définir les indicateurs et les instances de pilotage, savoir animer une instance de pilotage, savoir gérer les aléas, savoir valider les livrables, savoir clôturer un projet).
- Gérer les projets dans une entreprise à l'ère de l'IA.

Lien avec le référentiel de compétences

Cette ECUE forme principalement à la compétence GERER :

- GERER 3.1 : Identifier les parties prenantes, leurs interactions ainsi que leur influence sur le projet, en tenant compte des différentes dimensions impactant le projet (technique, qualité, sociétal, environnemental, politique...)
- GERER 3.2 : Piloter les ressources du projet (financement, humaines, matérielles) et les risques
- GERER 3.3 : Clôturer le projet : évaluation des coûts et du calendrier et identification des perspectives.

Description et organisation

Le cours permet aux élèves de découvrir et de pratiquer les trois grandes approches de gestion de projet : L'approche classique, l'approche Agile et le Design Thinking.

Programme

1. Introduction : Les différentes approches de gestion de projet
2. Concevoir une solution : Les apports du Design Thinking
3. Structurer un projet : L'approche classique
4. Structurer un projet : L'approche agile
5. Piloter un projet : L'approche classique
6. Piloter un projet : L'approche agile
7. Les aspects comportements en gestion de projet : Focus sur le leadership
8. Gérer les changements
9. Gérer les risques
10. Clôturer un projet

Le module propose des apports de cours et des illustrations variées (jeu, simulation).

Heures programmées dans l'emploi du temps : 20 heures CM

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : GERER 3.1, GERER 3.2, GERER 3.3

Modalités d'évaluation : L'évaluation combine la réalisation d'un QCM de 30 questions en ligne et la réalisation en TD (devoir sur table) d'un Plan Projet simple sur une étude de cas (planification de projet). En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite individuelle.

Bibliographie

DES LAURIERS Th. (2016), *Manager un projet, définir, concevoir, piloter*, Eyrolles.

CORBEL J.C. (2005), *Management de projet : Fondamentaux-Méthodes-Outils*, 2ème édition, Paris, Éditions de l'Organisation.

GAREL, G. (2003), *Le management de projet*. Paris : Éditions la Découverte.

ARMAND, A. (2016), *Confiance et leadership, dans un environnement complexe*, ESF édition.

DESCHEEMAEEKERE, C. (2019), *La méthode Prince2*, Editions Dunod.

BRUNET, E. (2019), *La boîte à outils du Design Thinking*, Dunod.

Utilisation des référentiels PMI-PMP, PRINCE2, SCRUM et DESIGN THINKING.

ECUE 5.4 - Economie Sociale et Solidaire

Objectifs d'apprentissage

A l'issue de cette ECUE, l'étudiant est capable de

- Repérer et élargir le champ des possibles en matière d'entrepreneuriat solidaire et d'innovations organisationnelles au service de la durabilité
- Savoir construire une grille d'analyse pour identifier et caractériser la diversité et singularité des organisations de l'ESS
- Savoir porter un diagnostic sur leur fonctionnement, et identifier leurs apports et limites au regard des finalités de ces organisations
- S'inspirer des initiatives de l'ESS pour imaginer des options innovantes en matière d'entrepreneuriat

Lien avec le référentiel de compétences

DIAGNOSTIQUER

- DIAG 3.1: Sélectionner et mettre en œuvre des méthodes d'analyse et de traitement pertinentes en fonction de la demande du prescripteur
- DIAG 3.2 : Repérer des opportunités de développement et les justifier sur la base de critères techniques, économiques, environnementaux et sociétaux

CONCEVOIR

- CONC 2.1 : Formuler une problématique et des hypothèses

Description et organisation

L'ECUE traite des thèmes suivants :

- Le secteur de l'ESS et l'entrepreneuriat solidaire dans les Nords (histoire, état des lieux et régulation)
- Caractéristiques des organisations de l'ESS, fonctionnement, apports et limites (missions, finalités, histoire et trajectoire d'évolution, organisation, gouvernance, positionnement par rapport au système socio-économique actuel, ancrage au territoire, points de fragilité, etc.)
- La coopération dans l'ESS : éclairage à partir des coopératives agricoles (SCA, CUMA, SCOP et SCIC)
- Découverte du mouvement de l'ESS dans les Suds : exemples de la microfinance et du commerce équitable
- La finance à impact et l'entrepreneuriat social

Les enseignements mêlent apports théoriques, témoignages et échanges sur les expériences de l'ESS lors de rencontres avec des professionnels du secteur (réseau des entrepreneurs sociaux), études de cas multiples et une séance de brainstorming pour imaginer l'entreprendre autrement.

Heures programmées dans l'emploi du temps : 24 heures (8 CM + 12 TD + 4 visite/conférences)

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : DIAG 3.1, DIAG 3.2, CONC 2.1

Modalités d'évaluation :

- Restitution orale par groupe d'un « portrait » d'une initiative de l'ESS (50%)
- Ecrit individuel en présentiel de 60 minutes : Réflexion sur « entreprendre autrement » (50%)

En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite de 60 minutes (réponse à une problématique de mise en situation).

Bibliographie

ALLEMAND, S. (2005) *Les nouveaux utopistes de l'économie*, Editions Autrement, Paris

- BANERJEE, A., DUFLO, E. (2020) *Économie utile pour des temps difficiles*, Editions du Seuil, Paris.
- BOUITILLER, S. & ALLEMAND, S. (2010) *Economie sociale et solidaire. Nouvelles trajectoires d'innovations*. L'Harmattan, Paris.
- CHOPART, J.N., NEYRET, G. & RAULT, D. (2006) *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*. Coll. Recherche, Ed. La Découverte, Paris.
- DRAPERI, J-F. (2007) *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*. Dunod, Paris.
- DUCHATEL, J. & ROCHAT, F. (sous la dir. de) (2008) *Produire de la richesse autrement : usines récupérées, coopératives, micro-finances... les révolutions silencieuses*, CETIM, Genève.
- FREMEAUX, P. (2012) *La Nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire : Enquête sur l'économie sociale et solidaire*. Les petits matins, Paris.
- GRANOVETTER, M. (2000) *Le marché autrement*. Coll. Sociologie économique, Desclée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, J-L. (2007) *L'économie solidaire : une perspective internationale*. Hachette Littérature, Paris.
- PECQUEUR, B. (2000) *Le développement local. Pour une économie des territoires*. 2ème éd., Syros, Paris.
- SMOUTS, M.C. (2005) *Le développement durable. Les termes du débat*. Armand Colin.

ECUE 5.5 – Développement professionnel et personnel

Objectifs d'apprentissage

Cette ECUE vise à consolider le savoir-être et certaines compétences des futurs ingénieurs agronomes, utiles pour rentrer dans le monde du travail et exercer leur métier :

- Prendre confiance en ses capacités ;
- Comprendre le marché du travail et savoir négocier son poste ;
- Savoir rechercher l'information utile sur l'environnement socio-économique et politique dans lequel les ingénieurs agronomes sont amenés à évoluer ;
- Savoir dialoguer dans un environnement incertain et controversé.

Lien au référentiel de compétences

DIAGNOSTIQUER :

- DIAG 2.2 : Produire des éléments d'aide à la décision

GERER

- GERER 1.2 : S'investir dans le travail mené individuellement ou en groupe (présence, pro-activité, relationnel adéquat)
- GERER 3.1 : Identifier les parties prenantes, leurs interactions ainsi que leur influence sur le projet, en tenant compte des différentes dimensions impactant le projet (technique, qualité, sociétal, environnemental, politique...)

COMMUNIQUER

- COM 3.3 : Convaincre et négocier pour arriver à mener à bien un projet (obtenir un job, un financement, un partenariat, des données...)

Description et organisation

L'ECUE est organisée en 4 volets :

- **Volet 1 – Connaissance du marché du travail et négociation (DIAG 2.2, COM 3.3) – FISE & FISA**
 - Etat des lieux des métiers et marché du travail autour des compétences relatives à la spécialisation ACT'
 - Relation de travail et négociation

Heures programmées : 16 heures CM

- **Volet 2 – Connaissance de la gouvernance et des politiques européennes (DIAG 2.2, GERER 3.1, COM 3.3, CONS 1.2) - FISE**
 - La fabrique des politiques européennes : fonctionnement, rapports de force en jeu, enjeux de la plaidoirie
 - Veille réglementaire
 - Exercice de plaidoirie / négociation de politiques

Heures programmées : 12 heures (3*4 CM + 4 TD)

- **Volet 3 – Forum carrière, salons, conférences « métiers »**
 - Témoignage d'albumis sur leurs métiers et parcours professionnels
 - Participation et organisation rencontres avec professionnels (forum carrière, salon Agri-Agro, table-ronde spécialisation)

Heures programmées variables.

- **Volet 4 – Sport (GERER 1.2)**
Heures programmées : 20 heures FISE, 12 heures FISA

Modalités d'évaluation

Compétences évaluées : DIAG 2.2, GERER 3.1, COM 3.3, CONS 1.2

Modalités d'évaluation : Les volets 1, 2 et 3 font l'objet d'une évaluation individuelle dont le contenu porte sur à la fois sur apprentissages et une analyse réflexive sur les freins et leviers à l'entrée dans la vie professionnelle. C'est la moyenne des

trois notes qui permet de valider les compétences ci-dessus. En session 2, l'évaluation s'appuie sur une épreuve écrite orale de 30 minutes sur les apprentissages.

UE 6. Entreprise		
Code : UE Entreprise	Nombre d'heures programmées : 9 semaines en entreprise, soit environ 294 heures	ECTS : 10 FISA (en apprentissage ou en contrat de professionnalisation)
Enseignant responsable : Valérie Barraud-Didier		
Intervenants : Enseignants tuteurs des FISA		
Cette UE ne concerne que les élèves alternants, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation		

Lors du **semestre 9**, les élèves, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, alternent des **périodes à l'école** et des **périodes en entreprise**. Quelle que soit la nature du contrat, les élèves ont le même rythme d'alternance pour leur dernière année de formation d'ingénieur agronome.

Les **périodes en entreprise** sont validées par l'**UE Entreprise**. Cette UE permet à l'alternant de valider **10 crédits ECTS** ; les UE rattachées à la formation académique comptant pour 20 crédits ECTS.

Les **modalités d'obtention** de ces 10 crédits ECTS diffèrent selon que l'alternant est lié à l'entreprise par un contrat de professionnalisation ou par un contrat d'apprentissage.

Cas de l'alternant en contrat de professionnalisation

L'attribution des 10 crédits ECTS repose sur deux évaluations :

- Une **évaluation des missions** réalisées par l'alternant en entreprise : 6 crédits ECTS. Cette évaluation est réalisée par le tuteur professionnel.
- Une évaluation d'un **rapport d'étonnement et sa soutenance** : 4 crédits ECTS. Cette évaluation est réalisée par le tuteur professionnel et le tuteur pédagogique.

Ces 2 évaluations reposent sur des **grilles** qui sont à compléter par les 2 tuteurs de l'élève sur le Livret Electronique de l'Alternant (LEA) de MidiSup. L'élève ainsi que les deux tuteurs reçoivent en début d'année universitaire un **guide** pour les aider à se connecter au LEA et à compléter les grilles d'évaluation.

Le **rapport d'étonnement**, d'une dizaine de pages, conforme aux normes de rédaction habituelles, devra présenter l'entreprise et mettre en avant son fonctionnement avec des points forts et des points possibles d'amélioration.

Habituellement, un rapport d'étonnement permet de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui vous a le plus étonné dans l'entreprise ?
- Quel est le point fort qui vous a le plus surpris ?
- Quel a été pour vous le point faible le plus inattendu ?
- Qu'est-ce qui devrait être amélioré, modifié ou abandonné prioritairement selon vous ?
- Si vous aviez une baguette magique, quelle est la chose que vous changeriez dans votre entreprise ?
- Qu'est-ce qui vous a étonné dans la manière dont l'entreprise sert ses clients ?
- Quelle est la force des produits et/ou services que vous ne soupçonniez pas avant de travailler dans l'entreprise ?
- Quel est la faiblesse ou le manquement qui vous inquiète le plus dans les produits et les services ?
- Dans les relations interpersonnelles, qu'est-ce qui vous a étonné ?
- Quelles sont les améliorations concrètes que vous suggéreriez ?

La **soutenance** a lieu en entreprise ou en visio et dure 15 minutes. Elle est suivie par une discussion.

Cas de l'alternant en contrat d'apprentissage

L'attribution des 10 crédits ECTS repose sur l'**évaluation des compétences** de l'apprenti.e sur la base des missions confiées par l'entreprise. Les compétences évaluées sont celles du **Référentiel de Compétences** de l'élève-ingénieur de l'AgroToulouse.

Contrairement aux semestres précédents (semestres 5 à 8), le semestre 9 de l'apprenti.e est évalué **seulement** sur la base des missions qui lui sont confiées. Autrement dit, l'UE Entreprise de ce semestre ne comporte pas de projet semestriel.

Cette évaluation des compétences est réalisée **conjointement** par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique en présence de l'apprenti.e au cours d'une rencontre entre les différentes parties.

Le tuteur pédagogique complète l'onglet « Evaluation 3A (S9) » du fichier excel de suivi de l'apprenti.e (fichier disponible sur Moodle). En parallèle, au cours d'un entretien mené à la fin de chaque période en entreprise, l'apprenti.e et le maître d'apprentissage remplissent de façon concertée la fiche de liaison, sur le LEA de MidiSup ; fiche détaillant la nature des missions conduites sur la période et celles envisagées sur la période suivante, l'avis du Maître d'apprentissage sur le comportement en entreprise et les points à améliorer.

IV. PROJET DE FIN D'ETUDES

Les élèves-ingénieurs doivent réaliser un stage d'une durée de 6 mois, donnant lieu à un projet de fin d'études (PFE) présenté à la fois dans un rapport (appelé mémoire de fin d'études) et lors d'une soutenance devant un jury composé d'enseignants et du maître de stage.

L'ensemble des procédures concernant le stage et la soutenance du PFE, de l'établissement de la convention et la notification de la soutenance du PFE, figure sur la plateforme pédagogique Moodle en suivant le chemin suivant : < Moodle AgroToulouse / Formation Ingénieur par la Voie Etudiante / 3^{ème} année (S9 et S10) / PFE Informations Générales >. **Des informations complémentaires spécifiques à la spécialisation « ACT' »**, de même que deux exemples de mémoires de PFE, sont à consulter en suivant le chemin suivant : < Moodle AgroToulouse / Formation Ingénieur par la Voie Etudiante / 3^{ème} année (S9 et S10) / spécialisation ACT' >.

1 - Objectifs du stage

Pour l'étudiant :

- Appliquer et approfondir sa formation dans un domaine choisi par lui en accord avec le responsable de sa spécialisation ;
- Acquérir une expérience de nature professionnelle, la longue durée du stage favorisant cet objectif, que ce soit à travers :
 - o La recherche du stage, conçue comme un entraînement à la recherche d'un emploi ;
 - o L'intégration dans une équipe de travail ;
 - o La nécessité de satisfaire à la demande de l'organisme ; c'est ainsi que le maître de stage participe à l'évaluation finale.
- Expérimenter ses capacités à conduire un travail de grande ampleur : capacité d'initiative mais aussi de rigueur pour assumer le travail demandé et rédiger le projet d'ingénieur ;
- Découvrir un secteur d'activité.

Ces objectifs s'appliquent à des stages réalisés tant dans des entreprises de droit privé que dans différents autres types d'institutions : organismes de recherche, administrations, associations... Entreprises et institutions sont appelées ici organismes d'accueil.

Et pour l'organisme d'accueil :

- Participer à la formation des cadres de son secteur d'activité,
- Bénéficier d'un apport de travail conséquent (en temps et en qualité) pour apporter un appui au développement de nouvelles activités ou à la réalisation d'un projet, "défricher" un nouveau domaine, approfondir des actions laissées en attente, etc. ;
- Avoir un regard de l'extérieur ;
- Tester de futurs cadres en vue d'une embauche éventuelle.

L'esprit de ce type de stages est de permettre un échange de services entre le monde professionnel et celui de la formation. Ceci suppose que l'organisme d'accueil reconnaît que l'étudiant est encore en formation et que ce stage participe à sa formation. Au-delà de l'encadrement professionnel assuré par l'organisme d'accueil pour la réalisation des tâches demandées, l'AGROTOULOUSE attend aussi de sa part une contribution au bon déroulement du PFE. Celle-ci peut prendre la forme d'une aide au cadrage du PFE, d'un regard professionnel sur sa mise en œuvre et de temps libéré pour finaliser le mémoire.

2 - Nature du stage ...

Le stage donne lieu à la réalisation d'une ou plusieurs missions confiées à l'étudiant. Ces missions sont schématiquement de 2 types :

Mission-étude : la mission est centrée autour d'une question-problème que le stagiaire doit traiter ; l'ensemble des activités du stagiaire vise à répondre à cette question.

Mission-fonction : l'étudiant est affecté dans le service d'un organisme pour participer à une fonction. Il n'y a donc pas au départ une question principale à résoudre. Par contre l'étudiant est conduit à réaliser un ensemble de tâches dont l'élément fédérateur réside dans la finalité même du service dans lequel il travaille ou du projet auquel il participe.

Parfois le stage peut conduire l'étudiant à combiner les 2 types de missions : à la fois s'impliquer dans le fonctionnement du service et prendre en charge l'étude d'une question qui lui a été plus particulièrement confiée.

Dans tous les cas, ces missions doivent donner à l'étudiant l'occasion d'assumer des responsabilités de cadre (autonomie, organisation, proposition).

3 - ... et conséquences pour le projet de fin d'études (PFE)

Le PFE doit à la fois rendre compte du travail effectué tout en développant une réflexion méthodologique sur ce travail. Quel que soit le type de stage effectué, le PFE doit donner lieu à la définition d'une problématique, qui doit être définie et mises en relation avec les objectifs de la mission. Dans le cadre de cette problématique, et sans être nécessairement exhaustif, voici quelques éléments-clefs que l'étudiant doit intégrer dans son projet : s'interroger sur les finalités de l'étude ou du travail auquel il a été associé ; expliciter les objectifs qui lui étaient assignés, questionner les méthodes mises en œuvre en prenant le plus possible de recul grâce à une diversification de ses sources d'information, évaluer les résultats obtenus ; faire des propositions d'amélioration en les argumentant ; évaluer ses acquis d'apprentissage.

Le PFE ne peut donc pas se résumer à un compte rendu des activités réalisées.

4 - Recherche du stage

Les élèves ont à rechercher par eux-mêmes leur stage, cela fait partie de leur formation. Il s'agit d'un entraînement à la recherche d'un emploi, en expérimentant les différents éléments de la démarche, vus en grande partie dans le cadre de leur formation : positionnement de la recherche, identification des cibles, rédaction de lettres de motivation et CV, prises de contact et relance, entretien et négociation.

L'équipe pédagogique reste présente pour les soutenir dans leurs démarches au travers :

- De propositions de stage régulièrement publiées sur intranet (Job Teaser)
- De l'inventaire des mémoires des années précédentes (accessible sur Moodle)
- Des enseignements DPP de troisième année, dédiées à un soutien pratique (exemples : révision du CV, entretien de recrutement)
- Des enseignants qui restent à leur disposition pour les aider, selon leurs besoins : expliciter leur projet professionnel, cibler les entreprises, améliorer leur lettre de motivation...

Nous conseillons fortement aux étudiants d'insister, lors de leurs contacts, sur l'importance de ce stage ("Projet d'Ingénieur") qui, du fait de sa durée et des objectifs poursuivis, constitue un réel échange de services entre l'étudiant et l'organisme.

5 - Acceptation du stage

Quand l'étudiant a trouvé son stage, il doit procéder aux démarches pour l'édition de la convention de stage. Pour cela, il suffit de suivre les consignes envoyées par mail par le service scolarité ainsi que celles transmises par le responsable de spécialisation qui devra avoir donné son accord avant l'édition définitive de la convention, par le biais de la signature d'une fiche d'accord préalable au stage (annexe 1 – disponible sur Moodle dans l'espace PFE).

6 - Suivi pédagogique

Pour chaque étudiant un responsable pédagogique est désigné en fonction de ses compétences par rapport au thème du stage. Celui-ci est en général pris dans l'équipe pédagogique mais il peut être fait appel, si nécessaire, à une autre personne (au sein d'AgroToulouse).

Les missions du responsable pédagogique sont :

- D'aider l'étudiant dans la définition de la problématique du projet ;
- De donner un avis sur les approches méthodologiques développées par l'élève ;
- D'aider l'étudiant, si nécessaire, dans ses relations avec l'organisme ;
- De le conseiller pour l'élaboration de son rapport, notamment pour l'aider à prendre du recul par rapport à son travail.

C'est à l'étudiant de faire des démarches auprès de son responsable pour faire régulièrement le point et lui soumettre d'éventuelles difficultés.

Les étapes clefs des contacts entre le responsable pédagogique et l'étudiant sont :

- Dans un délai de 2 à 4 semaines après le début de stage, quelques lignes par mail dans le but de s'assurer que le stage démarre selon les conditions initialement prévues ;
- Dans un délai de 2 mois, l'étudiant doit envoyer une note, précisant l'état du déroulement du stage ainsi que l'ébauche du PFE : approche envisagée (problématique, nature des sujets qui seront approfondis) et principaux éléments de contenu ;
- Dans un délai de 4 mois : une note explicitant le projet du PFE accompagnée d'un plan détaillé du rapport ;
- **S'assurer de la date et des modalités de soutenance avec le responsable pédagogique, en lien avec la scolarité ;**
- Au moins une semaine avant la soutenance : remise de la version définitive du rapport.

7 - Convention de stage

Une convention administrative doit être établie avant le départ en stage pour régler les questions d'assurance et de responsabilité. La convention doit impérativement être signée par toutes les parties prenantes avant le début du stage. L'étudiant doit notamment tenir compte des délais de traitement et de transmission de la convention entre l'entreprise et AgroToulouse. Pour les étudiants en échange international, venant notamment dans le cadre d'ERASMUS, il faut qu'ils se renseignent dès leur arrivée à AgroToulouse sur les formalités spécifiques qu'ils ont à accomplir.

8 - Durée du stage et date de soutenance du projet de fin d'études (PFE)

La durée du ou des stages ou formation effectués en milieu professionnel est de **6 mois** maximum par organisme d'accueil et par année d'enseignement.

Cette durée est déterminée en tenant compte de votre présence effective dans l'organisme d'accueil de la façon suivante:

- 7 heures de présence, consécutives ou non, équivaut à une journée de présence,
- 22 jours de présence équivalent à 1 mois.

Par conséquent, la durée de 6 mois de stage est atteinte dès lors que vous avez accompli, durant l'année d'enseignement, **924 heures** de présence effective dans l'organisme d'accueil.

Dans la majorité des cas, la soutenance a lieu après la fin du stage mais elle peut également avoir lieu en fin de période de stage si la mission a été menée à bien. Elle doit obligatoirement se tenir **durant la première quinzaine de septembre**. Toute dérogation à cette règle doit recevoir l'accord du responsable de la spécialisation et de la direction des études.

9 - Evaluation

Le stage donne lieu à une évaluation lors d'une soutenance devant un jury constitué au moins de 3 personnes désignées par le responsable de la spécialisation après proposition de l'enseignant qui assure la direction pédagogique du projet. En général ce jury est constitué du maître de stage (ou de son représentant), de l'enseignant responsable pédagogique et d'une personne ayant des compétences dans le domaine étudié et, si possible, intervenant dans la spécialisation.

L'évaluation de l'ensemble du travail est établie selon les grilles présentées en annexe 3.

L'obtention de 30 ECTS pour le Projet de Fin d'Etudes est conditionnée par l'obtention d'une note de 10/20 pour le projet, de 10/20 pour le rapport, et de 10/20 pour l'exposé. Si, à l'issue de la soutenance, le projet de fin d'études n'est pas validé, l'étudiant bénéficie d'une seconde session et devra remettre un nouveau rapport pour le 31 octobre, et éventuellement procéder à une nouvelle soutenance. Dans ce cas, la validation de l'année pourra être prononcée par le jury de décembre.

10 - Le Rapport du projet de fin d'études (PFE)

Il est demandé aux élèves de réaliser un rapport qui présente leur projet d'ingénieur. Ce rapport doit expliciter l'ensemble du projet d'ingénieur, tel qu'il est présenté dans l'article 3.

▪ Objectifs du rapport

- Apprécier la capacité de l'étudiant à analyser et exposer une démarche de travail ;
- Apprécier les connaissances acquises à travers la mission effectuée ;
- Apprécier sa force de réflexion personnelle et de proposition ;
- Inciter l'étudiant à prendre du recul par rapport à son stage et à développer un esprit critique par rapport à ses activités ;
- Permettre au maître de stage et aux enseignants d'avoir un compte-rendu d'une partie ou de la totalité du travail effectué.

▪ Critères d'appréciation

Ce sont ceux présentés dans la grille finale d'évaluation (**Annexe 3 – disponible sur Moodle dans l'espace PFE**). Il est demandé aux élèves de porter une attention toute particulière aux points suivants qui parfois sont négligés :

(1) L'explicitation du travail effectué : il s'agit de justifier de son intérêt en précisant le cadre et les enjeux. C'est à cette occasion que l'organisme, le service et éventuellement l'environnement socioéconomique est présenté. Ainsi la présentation générale de l'organisme, nécessairement courte, doit être finalisée par rapport au sujet traité.

(2) L'emploi de sources documentaires : Le rapport devra faire explicitement appel à une analyse bibliographique, permettant notamment d'éclairer des éléments de méthode ou d'approche. L'étudiant ne devra pas se satisfaire de la documentation interne à l'organisme mais recherchera de l'information lui apportant des éléments d'analyse et de prise de recul. Bien évidemment ces documents devront être cités et l'étudiant pourra être questionné dessus pendant sa soutenance. La qualité de la bibliographie sera prise en compte dans l'évaluation.

(3) Les apports personnels : Ceux-ci peuvent concerner à la fois la méthode, l'analyse, les propositions concrètes d'actions, l'organisation du travail, etc. De manière à pouvoir apprécier ces apports, mais aussi par rigueur intellectuelle, l'étudiant aura le souci de signaler l'origine de toutes les informations mobilisées qui ne proviennent pas de lui. C'est ainsi qu'il doit préciser l'existant à son arrivée en stage (état de la question et des informations connues) et, autant que possible, les contributions du personnel de l'entreprise ou de prestataires extérieurs à l'avancée du projet. Notons que, même si la question traitée amène l'étudiant à s'appuyer pour l'essentiel sur des méthodes ou des analyses ne venant pas de lui, il peut et il doit avoir une contribution personnelle, ce qui est tout à fait possible par exemple en conduisant une réflexion critique sur les informations mobilisées et par les conclusions qu'il en tire.

(4) La rigueur : le travail présenté doit être conduit de manière rigoureuse. Ceci doit apparaître dans :

- L'organisation générale de l'exposé, tant dans le rapport que lors de la soutenance
- La méthode d'analyse mise en œuvre
- La discussion des résultats
- La réflexion critique sur la démarche mise en œuvre

(5) La clarté : Le document doit pouvoir être lu et apprécié par des non-spécialistes. Cette exigence participe à la prise de recul demandée et à la capacité à communiquer. Le jargon propre à la fonction devra être défini et devra être utilisé avec parcimonie. Les conclusions devront être totalement explicitées.

(6) Une analyse réflexive de son expérience : il est attendu que l'étudiant fasse un bilan des apprentissages réalisés au cours de son activité (savoirs, savoir-faire, savoir-être, et compétences professionnelles). Cette partie devra être présentée en annexe du document.

■ Consignes de rédaction

Une liberté éditoriale est laissée à l'appréciation des élèves, dès lors que les **règles de référencement et de mention des ressources documentaires et numériques sont respectées** (voir consignes Guides de rédaction des rapports et de la bibliographie APA sur Moodle – espace PFE), et que le nombre de pages (depuis l'introduction à la bibliographie comprise, donc hors annexes) **ne dépasse pas 60 pages**.

L'usage de l'IA générative, quel que soit le type d'usage (appui à construction d'un plan, aide à la recherche documentaire, vérification de l'orthographe...), est encadré par un règlement spécifique qui sera précisé aux étudiants.

■ Aspects pratiques

Le rapport doit obligatoirement inclure en fin de volume la fiche d'évaluation des compétences professionnelles renseignée par le maître de stage (annexe 4 – *disponible sur Moodle dans l'espace PFE*) et l'attestation de stage (annexe 5 – *disponible sur Moodle dans l'espace PFE*) – uniquement pour les étudiants ; pour les alternants, le contrat de travail fait foi. Ces annexes sont disponibles sur Moodle dans l'espace PFE.

Votre rapport doit être remis, **sous format électronique et sous format papier**, à votre à votre jury, composé de votre maître de stage, et des deux correcteurs d'AgroToulouse ou de l'équipe pédagogique **au moins une semaine avant la date de soutenance**. Vous devez vous assurer de la bonne réception de votre rapport par les membres du jury. En parallèle, vous devez déposer sur Moodle votre rapport sauf si la confidentialité est requise. En cas de rapport soumis à confidentialité ou, suite à une demande des tuteurs pédagogiques, vous devrez transmettre votre rapport selon les modalités fixées entre les tuteurs et l'entreprise (mail, rendu papier, etc.).

11 - Soutenance du projet d'ingénieur

De nature publique sauf si la confidentialité est demandée par le maître de stage, la soutenance aura lieu devant au moins les trois personnes du jury. Soulignons le fait que, compte tenu de la dimension professionnelle du PFE, **nous souhaitons vivement que le maître de stage soit présent à la soutenance**. Si le maître de stage ne peut assister à la soutenance, il lui sera demandé de communiquer au responsable pédagogique son appréciation du stage et du mémoire (voir grille de notation en annexe 3 – *disponible sur Moodle dans l'espace PFE*).

Les soutenances se dérouleront durant la première quinzaine du mois du Septembre, et suivant le calendrier fixé par le responsable de spécialisation. Au-delà, il est nécessaire d'avoir l'accord du responsable de la spécialisation et de la direction des études. La date de soutenance sera fixée au plus tard à la fin du mois de juin en accord avec le maître de stage. Si cette date est amenée à être modifiée pour des raisons exceptionnelles (indisponibilité du maître de stage, etc.), l'étudiant doit avertir son responsable pédagogique le plus rapidement possible et convenir d'une autre date.

L'étudiant devra présenter son travail en 25 minutes, cette durée pouvant être modulée en accord avec le responsable pédagogique. L'exposé devra être donc concis et utiliser les moyens de communication adéquats. Un temps d'échange avec le jury d'environ 30 à 40 minutes suivra. Cet exercice d'échange avec le jury compte également dans l'évaluation.

Une présentation par oral ne consiste pas en un simple résumé du document écrit. L'étudiant ne reprendra pas l'ensemble du document écrit mais s'attachera à faire ressortir les éléments essentiels du travail effectué en ayant toujours le souci de situer le contexte général, dégager les enseignements retirés et éventuellement identifier les questions en suspens.
